

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Les Avanchers-Valmorel le 4 avril 2017 à vingt heures, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

Etaient présents : Jean-Louis BAZIN - Mathieu CHENAL - Jean-Christophe GROGNIET - Marie GUNIE - Samuel LEDANOIS – Jean-Christophe MARTIN – Pierre MERMIN - Erika PIANI – Julie PONT - Annie RELIER – Annie RELIER-TISSERAND – Sylvie THOMAS - Jean-Michel VORGER

Représentés: Annie VANDEKERCKHOVE par Annie RELIER

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Julie PONT.

Le compte rendu du 20 mars 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1 – BUDGET PRIMITIF 2017 – REGIE VALMOBUS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 de Valmobus

Une participation de 460 000 € est nécessaire à l'équilibre du budget

Le budget primitif Valmobus 2017 est adopté par le Conseil

Le conseil fixe à 460 000 € la participation à la régie de Valmobus

2 – COMPTE DE GESTION 2016

Le compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif correspondant au budget de la commune

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur AUGÉ, Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	629 078,85 €	4 898 392,52 €	5 527 471,37 €
DEPENSES	1 519 099,34 €	3 998 173,62 €	5 517 272,96 €
RESULTAT ANNEE	-890 020,49 €	900 218,90 €	10 198,41 €
RESULTAT ANTERIEUR	735 951,72 €	312 753,36 €	851 691,50 €
AFFECTATION INVESTISSEMENT		301 513,87 €	301 513,87 €
RESULTATS CUMULES	-154 068,77 €	911 458,39 €	757 389,62 €

Présenté par Annie RELIER, adopté à l'unanimité

Approbation et affectation résultats 2017

Le conseil affecte le résultat de fonctionnement 2016 soit 911 458,39 € à la section d'investissement.

4 – BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire expose dans les grandes lignes les réflexions menées lors des réunions de la commission finances sur la préparation du budget 2017.

Les retenues du FPIC, les contributions à la réduction du déficit des Finances publiques Françaises ainsi que la baisse des dotations globales de Fonctionnement ont imputé les budgets

Il indique également que la commune devra trouver des recettes nouvelles et faire des économies drastiques pour compenser les baisses de dotations de l'état.

Monsieur le Maire expose l'évolution des contributions principales depuis l'année 2012, et plus particulièrement :

Dépenses de fonctionnement : Contribution communale au Fond de Péréquation des ressources intercommunales :

2012 : 27 047 € 2016 : 285 772 €

Recettes de fonctionnement : Dotation Globale de Fonctionnement :

2012 : 912 820 € 2016 : 625 305 €

Soit une perte de 546 240 € sur les 5 dernières années

Le conseil municipal proteste unanimement contre cette mesure confiscatoire (**augmentation de plus de 1000% sur les 4 dernières années**) organisée par l'état qui freine la commune dans ses projets de développement, et par la même met en difficulté les entreprises locales

Vote taux des Taxes directes locales 2017

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et débattu, le conseil décide une augmentation de 0.5 % des impôts (13 848 € de recettes supplémentaires – somme bienévidemment pas en proportion avec la perte en dotations : 102 000 € en moins par rapport à 2016 : perte DGF + augmentation FPIC).

Le conseil vote à l'unanimité les taux suivants pour 2017 :

	Taux 2016	Taux 2017
TH	17.28	17.37
FB	21.99	22.10
FnB	145.52	146.25
CFE	26.62	26.75

Budget primitif 2017

Le conseil adopte à l'unanimité le Budget Primitif communal 2017 tel que présenté :

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	4 650 825,00 €	4 650 825,00 €
Section Investissement	3 599 009,00 €	3 599 009,00 €

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

PROGRAMME TRAVAUX ONF 2017

La création d'une piste Plamparc/Empyrée nécessite des coupes de bois.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. MAGNIEN Bruno de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2017 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Parcelles T et S, volume présumé 100 m³, surface 0.25 ha

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2017 présentées.

CONVENTION AMENAGEMENT CARREFOUR DU PRE – DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de la création d'un carrefour giratoire sur la RD95 au niveau du village du pré, il est nécessaire de passer une convention avec le Conseil Départemental fixant les conditions d'occupation du domaine routier départemental par la commune, ainsi que les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien des ouvrages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve le projet de convention tel que présenté.

CONVENTION D'AIDE A LA DENOMINATION ET LA NUMEROTATION DES VOIES

Dans le cadre du projet de dénomination et numérotation des voies communales, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de convention et le devis de La Poste pour l'aide à la commune dans son projet d'adressage. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Approuve le projet de convention tel que présenté.

Le conseil entend:

Monsieur le Maire :

Le conseil est conscient de la nécessité de construire une nouvelle piscine à Valmorel pour être au niveau des stations voisines. Une étude financière est en cours afin de vérifier que la commune peut s'engager dans ce projet. La décision de réaliser un complexe aquatique sera prise suite à la réception de cette étude.

Pierre MERMIN : la labellisation FFC des itinéraires VTT est cours d'achèvement : une carte devrait être publiée début juin, le balisage sera fait courant mai/juin. 195 km de sentiers seront balisés.

Jean-Louis BAZIN : le schéma Intercommunal de Randonnée des Vallées d'Aigueblanche est en cours de finalisation

Mathieu CHENAL : de nombreux dégâts sont à déplorer suite à la tempête de début mars, il conviendra d'anticiper la remise en état des chemins afin de préparer au mieux la saison d'été

Sylvie THOMAS : informe de la préparation du bulletin municipal édition été 2017

Julie PONT : un Audit périodique ISO 14001a eu lieu fin mars : le retour est positif quant à l'implication de l'ensemble de la commune dans son engagement environnemental

Samuel LEDANOIS : le samedi 8 avril aura lieu la remise des prix du Concours départemental des Villes, Villages et maisons fleuries 2016 :

Prix spécial pour le fleurissement, l'entretien du hameau de « 40 Planes » réalisé par les habitants

Prix habitat traditionnel : Josée et Auguste MERMIN

L'équipe municipale et les bénévoles du comité fleurissement de la commune ont obtenu les félicitations et encouragements du jury. Le conseil les remercie pour leur implication dans l'embellissement de notre environnement

L'inscription au concours est reconduite en 2017.

La séance est levée à 22h15